

Demande de carte carburant de 80 euros

Ville et CCAS de Pont-Audemer

*Plafonds : SMIC net + 20 % pour une personne seule ; 2 SMIC nets majorés de 20 % pour une famille/ Foyer.
Trajet domicile-travail : au moins 20 km à l'aller. Une seule aide de 80 € pour l'année 2026 par foyer.*

1 - Vos coordonnées et votre foyer

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone : À Pont-Audemer depuis le : / /

Votre foyer : ☐ Personne seule ☐ En couple

2 - Votre activité et vos déplacements

Activité : ☐ CDI ☐ CDD ☐ Intérim ☐ Alternance ☐ Contrat aidé ☐ Stage rémunéré

☐ Autre : Depuis le : / /

Employeur et adresse du lieu de travail :

Distance aller simple : Km (minimum 20 km) Véhicule :

Personne seule : 1 773,52 € nets/mois (SMIC + 20 %).

Famille : 3 547,03 € nets/mois pour le foyer (2 SMIC majorés de 20 %).

3 - Les ressources mensuelles de votre foyer

Salaires nets du foyer : €

☐ Ressources variables : joindre les justificatifs des trois derniers mois.

Une personne de votre foyer a-t-elle déjà reçu cette aide cette année ? ☐ Oui ☐ Non

4 - Les justificatifs à joindre

☐ Justificatif de domicile permettant de vérifier votre résidence

☐ Justificatifs récents des ressources de l'ensemble du foyer

☐ Justificatif d'emploi ou de stage précisant le lieu de travail et la date de début

☐ Carte grise du véhicule

5 - Votre déclaration et votre signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis. Toute déclaration frauduleuse est susceptible d'entraîner des poursuites pénales. **Article 441-6 du Code pénal**

Fait à :

Le : / /

Signature :

Réservé à l'agent : reçu le ☐ Complet ☐ À compléter N°

6 Remise de la carte carburant contre signature

Je soussigné(e) reconnais avoir reçu une carte carburant d'une valeur de 80 €. N° de la carte :

Remise le : / /

Signature du bénéficiaire lors de la remise :

Protection des données personnelles – RGPD Les informations recueillies dans ce formulaire sont nécessaires à l'instruction de votre demande d'aide au carburant de 80 €. Elles sont traitées par le service dédié de la ville de Pont-Audemer, responsable du traitement, uniquement pour vérifier votre éligibilité, instruire votre dossier et assurer le suivi de l'attribution de l'aide. L'accès à ces données est réservé aux agents habilités chargés de la gestion de ce dispositif. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à l'instruction et au suivi de votre demande, conformément aux obligations légales et réglementaires applicables en matière d'archivage public. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, vous disposez, selon les conditions prévues par la réglementation, de droits d'accès, de rectification et, le cas échéant, d'effacement ou de limitation du traitement de vos données. Pour exercer vos droits ou pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le CCAS de Pont-Audemer à l'adresse suivante : ccas@pontaudemer.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) : www.cnil.fr.